

**Zeitschrift:** Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura  
**Band:** 34 (1963)  
**Heft:** 3  
**Rubrik:** [Impressum]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 19.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

aussi des avions, des camions, des tramways, des moteurs Diesel pour navires, des machines-outils, des frigorifiques, des machines à laver, des huiles, du vermouth ; elle édite même un des grands journaux économiques d'Italie, « La Stampa ».

Enfin, avec la sidérurgie et l'industrie pétrolière et gazière, l'explosion économique italienne a dépassé des limites que l'on croyait infranchissables. On touche ici à un domaine caractéristique de la structure industrielle italienne, où l'intervention de l'Etat se mélange à l'initiative privée sur la base d'une formule assez originale. Il ne s'agit en effet pas d'entreprises d'Etat au sens où on l'entend communément, mais de sociétés anonymes privées avec des capitaux tout ou en partie fournis par l'Etat. Les principales de ces entreprises dites à participation de l'Etat sont l'IRI (Institut pour la Reconstruction Industrielle) et l'ENI (Ente Nazionali Idrocarburi). A chacun de ces deux organismes sont rattachées des sociétés, chefs de groupes, auxquelles est confié le contrôle de nombreuses entreprises qui se trouvent en plein épanouissement. L'ENI est probablement l'exemple le plus spectaculaire du redressement de l'Italie d'après-guerre. Ce vaste ensemble, auquel est intimement lié le nom d'Enrico Mattei, est né il y a à peine douze ans d'un petit commissariat créé pour liquider la société AGIP, un échec de l'ère mussolinienne. Grâce au dynamisme de cette entreprise, la capacité de raffinage de l'Italie a presque décuplé depuis 1950. Quant à la consommation de méthane, elle s'est accrue beaucoup plus vite encore. Ce développement de l'industrie italienne du pétrole et du gaz s'est traduit sur le marché suisse par un changement total de nos sources d'approvisionnement en combustibles liquides. Alors qu'en 1950 encore, les importations d'Italie étaient insignifiantes, ce pays est aujourd'hui notre premier fournisseur de produits pétroliers. Les importations, qui se montent à 220 millions de francs, représentent le poste le plus important de toutes les fournitures italiennes à la Suisse.

Le trafic des invisibles constitue une part non négligeable de nos échanges avec l'Italie. Le tourisme italien compense à lui seul la presque totalité du solde de la balance commerciale. Les investissements suisses en Italie atteignaient à la fin de 1960 le niveau record de 4 milliards 800 millions de francs suisses et correspondaient à 40 % des capitaux étrangers investis en Italie. Les transferts considérables de la main-d'œuvre italienne en Suisse (près d'un milliard de francs en 1961) contribuent de manière non négligeable à assurer à l'Italie des ressources suffisantes en devises étrangères.

#### **ORGANES DE L'ADIJ**

Président : R. Steiner, Delémont ; vice-président : W. Sunier, Courtelary ;  
secrétaire : H.-L. Favre, Reconvilier ; caissier : H. Farron, Delémont.  
Bulletin : rédaction : J.-Cl. Duvanel, Delémont, bureau de l'ADIJ ;  
administration et publicité : Delémont.

Téléphones : président : (066) 2 15 83 ou 2 13 84 ou 2 25 81 ; vice-président : (039) 4 92 06  
ou 4 91 04 ; secrétaire : (032) 9 24 73 ou 9 29 79 ; caissier : (066) 2 14 37 ou (038) 4 15 63.  
Comptes de chèques postaux : caisse générale : IVa 2086 ; abonnements du bulletin :  
IVa 10213 Abonnement annuel : Fr. 10.—. Le numéro : Fr. 1.20.

Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source.